

Zeitschrift: Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage

Herausgeber: Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen

Band: 40 (2001)

Heft: 1: Wettbewerbe = Les concours

Vereinsnachrichten: 75 Jahre BSLA = 75 ans FSAP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

75 Jahre BSLA · 75 ans FSAP

Der deutsche Originaltext ist
in anthos 4/2000 erschienen
(S. 62–65).

Ce qui résiste au temps est à l'origine de toute chose 75 ans FSAP

Toute réflexion se rapportant au jubilé d'une association doit partir d'une analyse générale de l'évolution historique de la profession. Dès cet instant pourtant, commencent les difficultés.

Quand débute cette histoire, où l'architecture du paysage prend ses racines, jusqu'où se déplient-elles, quelles sont leurs ramifications et à quelles sources s'abreuvent leurs extrémités? L'intention n'est pas ici de retracer l'histoire de l'architecture du paysage en Suisse, mais tout au plus de montrer que la métaphore des racines est appropriée, que ces racines conduisent bien à un arbre, même si il s'agit certainement d'un baliveau à tronc multiple.

Lors d'une analyse historique, il faut distinguer l'évolution de l'association professionnelle de l'évolution de la profession elle-même. Si en Suisse, l'histoire de l'association professionnelle commence clairement à l'apogée de l'horticulture et de l'art du jardin de la fin du 19ème siècle, l'origine de la profession elle-même est par contre plus complexe. À contre-courant de l'évolution mais par la force des choses, l'architecture du paysage a réuni des idées, des champs de réflexion, des désirs et des questions qui gravitent autour du thème de l'aménagement végétal de notre environnement. Mais cet astre ressemble plutôt à un amas d'étoiles dans lequel la biologie, l'art, l'esthétique, l'architecture et l'urbanisme mais aussi l'aménagement du territoire, les loisirs et l'art de l'ingénieur constituent un champ de gravitation commun.

En fonction de l'arrière-plan culturel, ces forces agissent de manière très différente. Pour les Hollandais, il est si naturel, depuis des siècles, de considérer le paysage comme un artefact au même titre qu'une machine à café, alors qu'une autre représentation du paysage s'imposait aux souverains absolutistes du 17ème et 18ème. Pour eux, c'était surtout une part du royaume arrachée à l'influence sauvage et chaotique de la nature. Une démonstration de pouvoir. Circonscrites avec imagination et de manière monumentale, c'étaient des pistes d'atterrissement et de décollage qui avaient pour destination le divin.

Origines

Fruit de la résistance à de telles revendications du pouvoir absolu et seulement deux fois plus ancienne que la FSAP, la Suisse présente encore une situation différente. Ici le paysage est fait de granit et de gneiss. Il l'a toujours été, il l'est, et il le restera. Ainsi pensait-on 25 ans en arrière. C'est tout d'abord la confiance dans les perspectives d'avenir qui s'effrita et depuis quelques années maintenant, même la vision du présent évolue. La conviction s'imposa peu à peu – d'abord en architecture, ensuite aussi en aménagement du territoire, en agriculture et en sylviculture et pour finir en protection de la nature – que le concept «protéger et conserver» est insuffisant et que le paysage ressemble en fin de compte plus à une sculpture de sable, fragilement modelée, et non à un bloc erratique de granit. Il est réjouissant de constater qu'un nombre croissant de gens admettent la validité à aussi grande échelle de l'équation rudimentaire du jardinier, à savoir: entretenir = aménager, même si de ce fait, la pression de la concurrence et la nécessité d'argumenter est plus forte pour les architectes-paysagistes. Quelques pessimistes voient déjà fondre leurs bénéfices et leurs prébendes. Pourtant, le renoncement aux courbettes et aux flatteries, en faveur d'une perspective globale et stimulant la créativité, est sans conteste une grande opportunité, non seulement pour le statut de la profession d'architecte-paysagiste, mais surtout pour le paysage lui-même. En effet, il mérite depuis longtemps une considération plus approfondie et plus sérieuse en raison de sa signification pour les plantes, les animaux et les êtres humains, pour leur bien-être et leur besoin de ressourcement et tout simplement leur environnement quotidien.

La mise à jour de l'histoire, par contre, vient seulement de commencer. En premier lieu et peut-être grâce à l'apport de la sociologie et de l'ethnologie, les instances de sauvegarde du patrimoine ont reconnu un passé au paysage, que des éléments chargés d'émotions et d'affect y sont liés et qu'il s'agit le plus

souvent d'un artefact dont l'image et le développement, par conséquent, sont entre les mains de l'homme. C'est depuis quelques années seulement que l'architecture du paysage suisse vient de s'apercevoir de ses propres filiations. Seuls quelques rares fragments probablement, d'un champ archéologique de grande portée, ont été catalogués à ce jour. La Fondation Suisse pour l'Architecture paysagère et ses archives (Archiv für die Schweizer Gartenarchitektur und Landschaftsplanung) à Rapperswil et à Lausanne y jouent un rôle d'importance. La très complète exposition sur l'horticulture en Suisse, qui avait lieu cet automne aux Archives de la construction moderne à Lausanne, est un premier avant-goût des trésors de l'histoire de la civilisation qui attendent d'être découverts et étudiés. D'autres expositions suivront. On ose attendre la suite avec impatience.

L'exposition à Lausanne illustre l'essor phénoménal pris par la conception des jardins à partir de la fin du 19ème siècle. Jusque-là seules quelques personnes baroques et extraverties, aux Grisons, à Soleure, à Berne, et dans le canton de Vaud, ou de fières fermières de l'Emmental ont écrit l'histoire du jardin en Suisse. Par la suite, les progrès trépidants de l'industrialisation permirent à l'art du jardin d'exercer son emprise sur une large échelle. Celle-ci ne s'est pas limitée aux somptueux jardins des propriétaires d'usine, mais s'est déployée aussi sur les grandes masses de la population à travers des expositions. Cette forte poussée s'est brutalement interrompue avec le début de la première guerre mondiale.

Fondation de la BSG

Des temps difficiles et des situations de crises donnent souvent l'impulsion pour des associations et des collaborations plus intensives. En 1925, une telle situation de crise était effective. La concurrence entre les concepteurs de jardins, qui habituellement étaient propriétaires d'une entreprise de paysagiste, engendrait des coûts de plus en plus lourds et prenait des formes de plus en plus grotesques. Il n'était ainsi pas rare que les entreprises en concurrence non seulement élaborent leurs projets gratuitement mais de plus les fassent illustrer avec vigueur par des artistes peintres. Les frais pour les prestations de projet non rémunérées grimpait d'autant plus que les tâches se complexifiaient et risquaient de compromettre l'existence même des entreprises les mieux situées. Ces circonstances incitèrent certains concepteurs à contacter leurs collègues dans le dessein de trouver des comportements de concurrence raisonnables. L'instigateur principal de ces impulsions de changements fut Walter Mertens, le plus important et le plus réputé des représentants de la profession de l'époque.

Lors de la première assemblée générale constituante du 25 octobre 1925, les statuts furent fixés en ces termes:

«Sous la dénomination «Bund Schweizerischer Gartengestalter BSG» (Fédération Suisse des concepteurs de jardins), une association se constitue à Zurich, dont l'objectif est la préservation des intérêts de la profession. La fédération cherche à remplir cet objectif:

- par des mises au point réciproques pour susciter des contacts stimulants entre les concepteurs suisses de jardins;
- par la création de principes communs, de mise au point de tarifs comparatifs et de la mise en place de normes, qui peuvent être déclarés obligatoires pour les membres;
- par la lutte contre les pratiques déloyales de collègues de la profession.»

À cette époque déjà, on s'inspira des normes de la SIA sur l'exécution des travaux de construction, ceci dans la mesure où elles étaient transposables à la conception de jardins. Pour la première fois, on dressait également une base d'honoraires pour le projet et des conditions pour l'exécution d'aménagement de jardin.

Expositions comme vitrine

Avec l'organisation de plus en plus structurée de la profession, plusieurs projets d'importance pour la communauté furent entrepris. Les expositions en font

partie et dans l'enchaînement devinrent les étalons du développement technique et artistique. Dans ce contexte, il faut souligner l'importance particulière de Gustav Ammann, le deuxième président de la BSG. La «Züga» en 1933 et la «Landi» en 1939 furent marquées de manière décisive par l'aménagement de type organique de Gustav Ammann et ouvrit de nouveaux horizons aux protagonistes suisses de l'art du jardin d'agrément, qui atteignit plus tard, lors de la G59, un nouveau zénith. Aujourd'hui encore, plus de 40 ans après, l'influence de ces œuvres est toujours perceptible, notamment le manifeste paysager de Ernst Cramer intitulé «Le jardin du poète». De même l'exposition suisse pour le travail des femmes SAFFA en 1958 à Zurich et l'expo en 1964 à Lausanne furent emprunt des éléments architectoniques du paysage. En 1958 et en tant que première femme, Verena Dubach montait sur la scène de l'architecture du paysage suisse. La G80 à Bâle représenta la dernière grande manifestation du corps des paysagistes jusqu'à nos jours. Malgré l'été misérable, l'exposition fut un grand succès auprès du public. C'est la première fois qu'un nombre important d'architectes-paysagistes différents mettaient en œuvre leur savoir et donnaient à voir une large palette des tâches de l'architecture paysagère grâce la disposition judicieuse de l'exposition en divers secteurs.

La manifestation «Lausanne jardins» en 1997 et 2000 montre une nouvelle voie à suivre pour la mise en valeur de l'architecture du paysage, et ceci non pas dans le cadre d'une grande exposition impliquant un déplacement de grande quantité de terre, mais en soulignant la signification, les chances et la richesse de la végétation et des espaces urbains par des interventions précises, ponctuelles et éphémères dans le corps urbain. L'architecture du paysage est cependant prédestinée à se manifester globalement et durablement sur notre environnement réel. Dans ce sens, une grande occasion a sans doute été manquée à «expo.02», car dans son concept de «réaliser seulement ce qui est déjà vendu» et de «ne pas laisser de traces», il ne semble pas y avoir de place pour un développement à long terme de territoires urbains. Pour toute exposition de cette envergure, un tel critère est important et doit être pris en compte, sinon l'exposition risque de se limiter à elle-même et d'être à la recherche perpétuelle de sa raison d'être, ce dont témoignent les difficultés apparues depuis. De nos jours, l'architecture du paysage et l'aménagement des espaces extérieurs sont des domaines reconnus et fondamentaux du développement urbain, plusieurs territoires témoignent de manière exemplaire et édifiante de la mise en œuvre de ce principe, entre autres dans le cadre du «Greater-Zurich». Dans ce contexte, une exposition paysagère n'est pas une fin en soi mais un excellent départ et une stimulation pour la communication. On verra.

Du jardin au paysage

Mais retournons à l'histoire. À partir des années trente déjà, l'exploitation croissante du sol engendra de nouvelles tâches qui s'ajoutèrent à celles de la conception de jardins «classique», c'est-à-dire l'entretien et l'aménagement du paysage. En 1938 lors d'un congrès international de l'art du jardin à Hanovre, Walter Martens évoqua dans sa conférence le champ d'activités élargi des architectes-paysagistes. Il le définissait comme suit:

1. Rendre accessible des parties du paysage existant comme zones de détente en les aménageant en zone de parc naturel, de forêt et de plage. Mise en place de chemins pédestres.
2. Entretien de la forme du paysage, protection des rives de lac, protection du patrimoine et de la nature, lutte contre l'enlaidissement causé par des constructions techniques, de la publicité, etc. Entretien et protection des paysages ruraux traditionnels et des monuments naturels.
3. Participation de l'architecte-paysagiste à toutes les interventions qui remodèlent l'aspect du paysage, comme l'aménagement de cimetières et d'espaces verts publics, les installations sportives, les piscines en bordure de rives, les autoroutes et les routes nationales, les lotissements, les con-

structions industrielles, les plantations de protection dans le paysage, les constructions hydrauliques, l'aménagement du paysage, le reboisement, l'aménagement du territoire.

De même, un comité pour l'aménagement du paysage au sein de la BSG existait depuis 1938 et organisait, entre autres, un cours au sujet de ces nouveaux domaines d'activités. Ainsi, avant même la fondation de l'Association suisse pour l'aménagement national 1943 (AS-PAN), ce comité entrait en scène pour élaborer un cahier des charges sur l'entretien et l'aménagement du paysage. En 1958 le changement de nom de la BSG en Fédération suisse des architectes-paysagistes et concepteurs de jardins s'imposa alors de lui-même. En 1987 on se séparait définitivement du préfixe «jardin». Une évidence pour tous ceux qui savent que le jardin ne constitue qu'une des diverses facettes ou apparences formelles du paysage, mais, en revanche, qui prête encore aujourd'hui à confusion auprès d'un large public et aussi dans la politique et l'administration.

Collaboration internationale

L'importance croissante de la profession et l'élargissement de son champ d'activités suscita le besoin d'un échange international et d'une coordination de la profession, entre autres du profil professionnel au niveau supranational. Les premières rencontres internationales eurent lieu déjà en 1937 à Paris et en 1938 à Berlin. En 1939, dans le contexte de la «Land»i, le BSG organisa à Zurich le troisième congrès international de l'art du jardin. Quelques semaines plus tard la deuxième guerre mondiale éclatait et tous les contacts étaient interrompus jusqu'en 1948, lorsque l'Institut anglais «Landscape Architecture» mit sur pied un congrès international à Londres au cours duquel l'IFLA (International Federation of Landscape Architects) vit le jour. Après les premiers congrès à Madrid (1950) et Stockholm (1952), le président de la BSG de l'époque, Walter Leder, était élu président de l'IFLA à Vienne (1954). C'est ainsi qu'en 1956, le cinquième congrès de l'IFLA eut lieu à Zurich. Durant une longue période, la revue spécialisée anthos, éditée par la FSAP, représenta l'organe officiel de publication de l'IFLA. En 1998-1999 la Suisse plaçait Heiner Rödel au poste de secrétaire général de l'IFLA. Mis à part cela, les activités de la FSAP au niveau international sont de nos jours plutôt modestes. Ceci a certainement à faire avec la croissance soutenue de la IFLA sur tous les continents qui repousse l'Europe centrale en dehors de ses réflexions et activités prioritaires. Par sa qualité de membre, la FSAP soutient la formation et le développement de la profession par exemple en Europe de l'Est, en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique.

Publier et archiver

Heini Mathys, rédacteur à anthos de longue date, a écrit dans son hommage lors du cinquantième anniversaire de la BSG: «Une association qui ne sait pas présenter ses activités ni formuler ses préoccupations est stérile ou morte.» À une époque de la communication, ceci est naturellement toujours valable. Jusque dans les années cinquante, on considérait plutôt l'exposition, une illustration à l'échelle 1:1 des performances de la profession, comme le moyen le plus approprié pour sensibiliser le public. Pendant longtemps les activités de publication se limitaient à quelques articles spécialisés de membres dans des revues de construction ou d'horticulture. Ce qui faisait défaut c'était une revue spécialisée et représentative, publiée de manière régulière, à travers laquelle l'architecture du paysage suisse puisse se présenter à l'extérieur et devenir influente. Cette lacune fut comblée par la publication de la revue spécialisée anthos en 1962. Elle représente aujourd'hui le médium le plus important et une vitrine pour notre profession. Malgré de grandes difficultés, il a, à chaque fois, été possible de sauvegarder la revue pour le paysage et de la moderniser. Et l'association mettra tout en œuvre pour conserver cet organe de publication.

Une série de nouvelles publications s'y sont ajoutées ces dernières années, comme la remise à jour du profil de la profession et également la liste des bureaux, actualisée tous les deux ans et distribuée à environ mille maîtres d'ouvrage potentiels. De surcroît, l'association participe de plus en plus à des publications de tiers, qui sont d'un certain intérêt pour ses membres ou alors d'une importance particulière pour l'architecture du paysage en général. Enfin, la communication et les relations publiques ont pris de plus en plus d'importance et par conséquent, la collaboration avec des associations et des institutions de professions apparentées aussi.

À côté des activités de publication proprement dites, la FSAP met sur pied, en tant que co-organisatrice, la journée de Rapperswil et depuis 1990 elle organise tous les deux ans le prix de la FSAP, qui permet aux jeunes de la profession de se mettre en avant. Le prix, qui s'appellera dès la prochaine édition en 2001 «prix Evariste-Mertens», a vu le jour grâce au soutien de la fondation Evariste-Mertens, qui fut elle-même fondée en 1989 et appuyée à cette occasion par la FSAP et spécialement par Wolf Hunziker. Huit ans plus tôt déjà, et plus précisément le 23 avril 1982, la fondation «Archiv für die Schweizer Gartenarchitektur und Landschaftsplanung» (Les archives pour l'architecture du paysage suisse) avait été créée. Son premier président était Heiri Grünenfelder. Peter Paul Stöckli lui succéda et initia la fusion des deux fondations avec la fondation «Grünplanung am ITR» pour devenir la Fondation suisse pour l'architecture paysagère FAP. La nouvelle fondation réunit logiquement sous le même toit la promotion des étudiants, des jeunes professionnels et de la documentation ainsi que la conservation de l'histoire suisse de l'architecture du paysage. Les archives ont dans ce sens une immense importance. Avec leurs contenus, elles constituent pour ainsi dire la mémoire et le témoignage vivant de l'histoire de notre profession. Et les recherches qui se multiplient vont encore accroître sa signification.

Il n'est donc pas étonnant que la FAP participe aussi au dernier grand projet de la FSAP, c'est-à-dire la mise en place du guide suisse de l'architecture du paysage, qui donnera pour la première fois une vue d'ensemble représentative de la création actuelle et passée dans ce domaine en Suisse et qui devrait paraître en automne 2001.

Formation

L'ampleur et la complexité du champ d'activités imposèrent déjà dans les années cinquante un élargissement et un approfondissement de la formation. Jusqu'à la création des deux lieux de formation suisses, à Lullier/Genève (1970) et à Rapperswil (1972), avec le soutien actif de la FSAP, les architectes-paysagistes suisses étaient obligés de se former à l'étranger ou alors en autodidacte.

En 1960 un rapport du comité d'action indépendant pour la formation paysagiste universitaire indiquait entre autres, que le 9 août 1957 déjà, les collègues Arioli et Liechti avaient rencontré le président de la Commission des Hautes Ecoles pour discuter des possibilités de créer un cycle d'études d'architecture du paysage. La même année une commission pour la formation universitaire fut créée au sein de la BSG de l'époque. À ce moment-là, on envisageait d'intégrer la formation des «paysagistes» dans les efforts de l'AS-PAN pour la création d'une formation universitaire d'aménagement du territoire et la mise en place de l'«Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung (ORL)». Une demande correspondante fut déposée en 1958 au Conseil des Hautes Ecoles. Le Département d'architecture laissait entendre qu'il n'y avait pas d'opposition à la création d'un «Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung (ORL)» (Institut pour l'aménagement du territoire à l'échelle locale, régionale et nationale). Par contre il se prononçait contre la formation de «concepteurs de paysage» en donnant pour motif que le sujet était déjà traité au sein du département I, dans le cadre de la formation d'architecte.

En conséquence, les efforts des architectes-paysagistes suisses se concentreront par la suite sur la mise en place réussie des filières d'étude de l'architecture du paysage aux seins des Ecoles Techniques Supérieures de Lullier et Rapperswil

nouvellement créées et transformées entre temps en Hautes Ecoles Spécialisées. Ce changement est d'une importance considérable pour le développement futur de la profession, car l'ampleur des tâches des différents départements s'est élargie avec l'introduction des Hautes Ecoles Spécialisées. En ETS, on se concentrait principalement sur les cycles d'études proprement dits, alors que maintenant les domaines de la formation continue, de la recherche pratique et du transfert de technologie jouent un rôle central. Ces domaines représentent un nouveau et grand défi pour les écoles et offrent à la profession une opportunité importante de se spécialiser davantage.

Au niveau de la formation universitaire les choses ont aussi bougé ces trois dernières années. Depuis deux ans, l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève propose un diplôme post-grade axé sur le paysage, et en avril 1997, sous la direction du Professeur Dieter Kienast, la Chaire d'architecture du paysage a été créée à l'ORL. La nouvelle chaire comporte essentiellement la branche à option «aménagement du paysage» pour le diplôme d'architectes, le cours obligatoire «architecture du paysage», des exercices d'architecture du paysage, un suivi comme branche d'accompagnement des diplômes au Département d'architecture ainsi que des projets de recherche. Kienast, qui a déjà influencé à Rapperswil dans sa fonction de Professeur d'architecture du paysage toute une génération d'architectes-paysagistes pendant les années huitante, a été malheureusement empêché de récolter les fruits de son travail suite à sa mort précoce en décembre 1998. Son successeur désigné, le Prof. Christophe Girot, devra s'occuper le semestre prochain de plus de 160 étudiants.

Cet énorme intérêt, qui souligne les efforts de la FSAP pour mettre en place une formation universitaire en architecture du paysage, aura certainement des retombées. Une école peut peut-être rester sourde aux appels d'une association professionnelle mais certainement pas aux besoins incontournables de la société.

Changement de paradigme

Ce besoin ne se manifeste pas seulement dans l'intérêt grandissant des étudiants pour la discipline de l'architecture du paysage, mais il résulte d'un véritable changement de paradigme, voire d'un double changement en architecture et en biologie environnementale. On s'éloigne d'un côté du concept de l'objet solitaire, de l'autre côté de la minutie maniaque pour tendre à l'étude globale du paysage comme espace vital créé par l'homme.

Dans son essai intitulé «sept points à l'occasion du changement de millénaire – une fête de mai prématuée», le théoricien américain de l'architecture Kenneth Frampton décrit en 1999 à propos de l'aménagement du paysage une stratégie salvatrice afin d'améliorer l'environnement en grande partie triste de nos régions urbanisées. Frampton voit dans une stratégie générale de plantation un double avantage: «...premièrement, on pourrait surmonter la tendance actuelle à réduire l'environnement construit à une interminable étendue d'objets libres par un paysage qui intègre le tout dans la surface de la terre; et deuxièmement ce paysage aurait l'avantage d'être culturellement plus accessible pour le public que l'environnement construit actuel avec toute la misère apparemment inévitable de sa fonctionnalité. Ceci pourrait peut-être justifier que les architectes-paysagistes soient mandatés pour le réaménagement de grandes surfaces de préférence avant les architectes et les urbanistes, qui se voient confrontés dans ce contexte à toutes les formes possibles et imaginables d'entraves et de résistances.»

Les tâches actuelles de l'association

Ce ne sont pas uniquement les tâches et la responsabilité qui augmentent. Le nombre de membres s'est aussi élevé à près de 300 personnes en 1994, après la fusion de l'ancienne FSAP et de l'aaps (Association des architectes-paysagistes suisse, en allemand slpa), fondée en son temps par des diplômés de l'école à Rapperswil. Cette restructuration au niveau de la politique des associations engendra quelques tensions, mais s'avérait cependant nécessaire et pleine de sens. Au bout du compte, elle renforça la position des architectes-paysagistes

en Suisse. L'évolution des structures et notamment le changement de discours de la société sur l'architecture du paysage représentent de nouveaux défis qui attendent la profession et par conséquent l'association. Il ne sert à rien que les architectes-paysagistes se tapent maintenant sur l'épaule et se disent: «Voilà, nous avons toujours su que le paysage n'est pas seulement le support des créations culturelles mais une partie importante de celles-ci.»

Il est déterminant de soutenir cette perception qui émerge au grand jour. Afin d'éviter sa dissolution prochaine dans une discussion mondaine et lui garantir une influence durable, il faut lui procurer des points de cristallisation, des réceptacles d'une part dans la formation et d'autre part dans la pratique professionnelle. La FSAP se doit ici de revendiquer ce nouveau rôle de guide de l'architecture du paysage, un rôle d'intégration, et de le communiquer.

En principe les articles des statuts de la BSG décrivant ses objectifs n'ont pas perdu de leur validité. Ils nécessitent bien sûr une interprétation actuelle et des adaptations aux nouvelles tâches. Il reste primordial pour l'identification, la reconnaissance et la persévérance, de comparer les performances de l'architecture du paysage sur une base commune et reconnue par tous. En outre, il s'agit de participer à la consolidation de ces tâches nouvelles et essentielles de l'architecture du paysage dans la société, dans la politique et l'économie, de communiquer et d'être un interlocuteur. Enfin, il faut convaincre les jeunes professionnels mais aussi les plus expérimentés que la «forêt paysagiste» représente plus que l'addition de ses arbres.

... et dans le futur

La référence à l'année 2001 nous permet de nous tourner vers le futur. De nouveaux défis sont de nouvelles chances, ils cachent cependant aussi de nouveaux dangers. Parmi ceux-ci, deux commencent à prendre forme, l'un est intérieur et l'autre extérieur. Le premier consiste dans le risque que l'association se perde dans la jungle de tâches multiples, qu'elle fasse bien un peu partout quelque chose, mais qu'elle finisse par perdre de vue ses tâches principales. Deuxièmement la profession pourrait être submergée par la vague de succès actuelle et l'intérêt pour la discipline s'accroissant rapidement de la part de l'architecture, de la planification et de la biologie. En conséquence, les cinq tâches suivantes devraient être essentielles dans le futur:

- Identification de l'architecture du paysage comme discipline autonome et fondamentale pour l'aménagement de notre espace vital.
- Intégration de l'intérêt croissant de la part des disciplines les plus diverses sous la direction de l'architecture du paysage.
- Propagation de la signification culturelle et sociologique du paysage et de l'architecture du paysage ainsi que de son histoire.
- Soutenir et propager le savoir-faire de la profession dans la maîtrise de ces tâches futures primordiales.
- Élargissement de l'offre d'informations et de prestations pour les membres.

Le travail ne manque donc pas à la FSAP, même après 75 ans d'existence. Dans une société de plus en plus individualiste, l'enjeu consiste à rendre les jeunes architectes-paysagistes conscients qu'il s'agit de tâches communes et qui ne peuvent être maîtrisées que de manière collective.

Peter Wullschleger, Secrétaire général de la FSAP
Septembre 2000